



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

<https://sometvirtuelmobilite.com/>

Un événement 100%
en ligne co-porté par



LES CO-PORTEURS DE L'ÉVÉNEMENT



L'Agence de la Transition Écologique participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met à disposition des entreprises, collectivités locales, pouvoirs publics et grand public ses capacités d'expertise et de conseil.

www.ademe.fr



L'Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement représente les bureaux d'études qui conseillent les entreprises, collectivités et établissements publics sur les sujets liés à la transition énergétique. Parmi ses actions phares, elle anime des groupes de travail métiers, organise des webconférences et événements, publie des articles et autres livrables.

www.apc-climat.fr

QU'EST CE QUE LE SOMMET VIRTUEL DE LA MOBILITÉ DURABLE ?

10
jours

de webconférences et
ateliers dédiés aux



Comment décarboner les flux de mobilité liés aux activités des entreprises et des administrations ainsi que les déplacements des collaborateurs ?

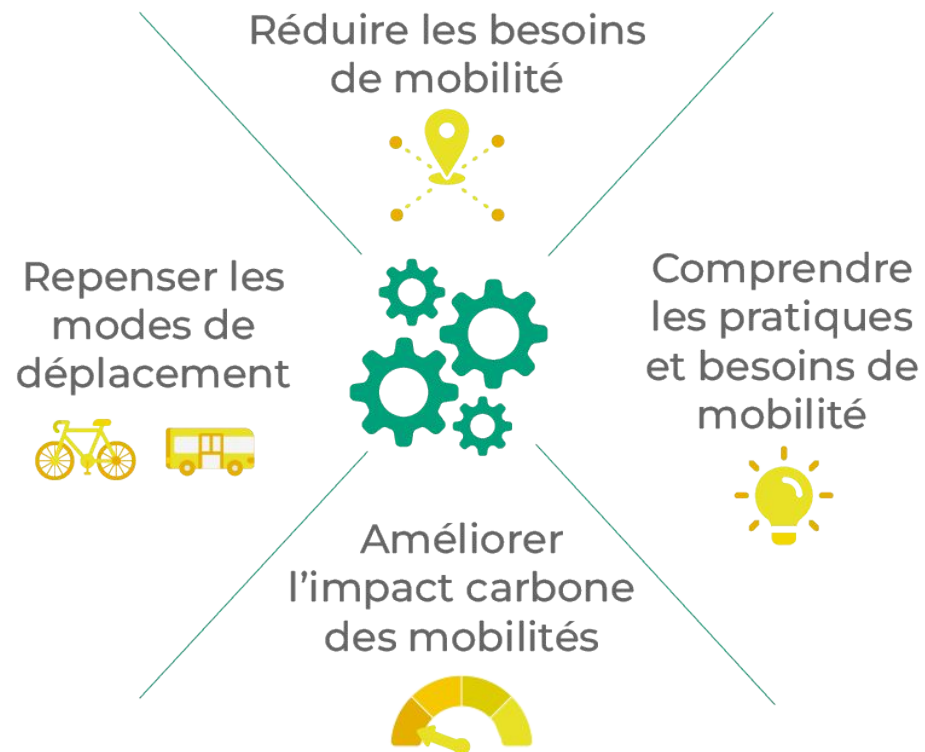


Comment définir et mettre en oeuvre une stratégie et des solutions en mobilité durable, inclusive et résiliente, à l'échelle de son territoire ?



L'objectif final

Accélérer la décarbonation des mobilités dans les organisations et sur les territoires



ILS SOUTIENNENT LA 1RE ÉDITION DU SVM D

Partenaires


Sponsor GOLD

AppyFair 

Sponsors SILVER

 **transdev**
the mobility company

BL
évolution

 **iter**
coopérative
de conseil en mobilité


PRODURABLE
La communauté des acteurs de l'économie durable

novethic

 **vélo&
territoires**
COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

**EKOSYSTÈME
MOBILITÉ**


FRANCE
QUALITÉ

The Good
LE MARKETING DE LA GOOD ECONOMY

 **SCET**

ILS SOUTIENNENT LA 1RE ÉDITION DU SVMMD

Comité de programmation :

Comité d'experts :



“*opinionway*”



LE SVMD EST GRATUIT... MAIS IL A UN COÛT !

VOUS APPRÉCIEZ NOTRE INITIATIVE ?

L'entrée au Sommet Virtuel de la Mobilité Durable est entièrement gratuite. Cependant, vous pouvez nous montrer votre soutien en nous laissant un **pourboire à prix libre** ! Ex : le montant du repas, du billet de train ou de l'hôtel que vous auriez payé si vous vous étiez déplacé ;)

NB : votre contribution ne pourra pas faire l'objet d'une défiscalisation

SOUTENIR LE SVMD



[Soutenir le SVMD en faisant un don](#)

SMD

SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

WEBCONFÉRENCE

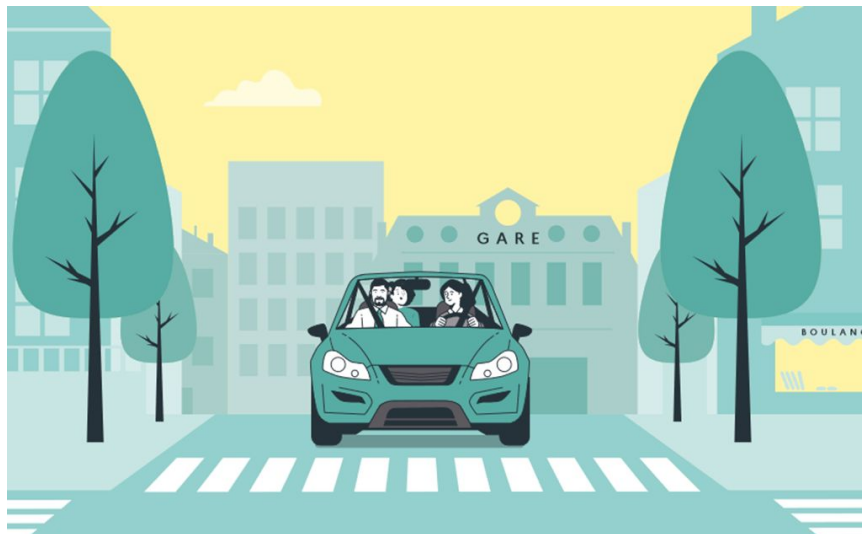
Les Speed Dating
du covoiturage



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Intervention Ministère des Transports (DGITM)

Plan national covoiturage du quotidien lancé le 13 décembre 2022



Contexte et Chiffres clés

- Un peu plus de **100 millions de déplacements quotidiens en voiture**
- 75% de la capacité de nos voitures n'est pas utilisée (sièges vides)
- Les déplacements quotidiens en voiture pour se rendre au travail sont effectués seul 8 fois sur 10
- **900 000 trajets quotidiens sont effectués en covoiturage**, informel ou organisé, soit moins de 1% des déplacements effectués en voiture

- Les voitures sont responsables de plus de 15 % des émissions de GES en France métropolitaine, le covoiturage c'est permettre à chacun de diviser par deux son empreinte carbone dans ses déplacements.
- Un trajet de covoiturage permet, en moyenne, d'économiser 6 kgCO₂eq

Objectifs du plan national covoiturage du quotidien

- **Tripler le nombre de trajets quotidiens en covoiturage : 3 millions contre 900 000 aujourd'hui**
- **Si l'objectif est atteint, il permettra d'éviter l'émission de 3 millions de tonnes de CO² en 2030.**
- **Augmenter le pouvoir d'achat des français**

14 mesures dans le plan national covoiturage dont 3 principales

- **Une aide de 100 € pour les primo-conducteurs**
- **1 € Etat pour 1 € collectivité**
- **Soutien des collectivités par le fonds vert (études, infrastructures, communication....)**

Principales mesures



Une prime de 100€ pour les primo-conducteurs

Une mesure nationale pour amorcer la pratique du covoiturage quotidien par plateformes chez les conducteurs.

Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage reçoivent une prime de 100€, reversée par les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif : une première partie au 1er covoiturage (25€ minimum) et le reste au 10e covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter de son 1er covoiturage.

Cette prime a été reconduite en 2024



Nombre de trajets
x 2 entre 2022 et 2023

270 000 bénéficiaires de la prime en 2023

Principales mesures



Un soutien aux covoitureurs en complément des collectivités sur le principe 1€ de l'État pour 1€ de la collectivité

Une mesure pour ancrer la pratique du covoiturage par plateformes dans la durée

Des collectivités mettent en place des campagnes d'incitation au covoiturage afin de récompenser les conducteurs en leur versant quelques euros à chaque trajet par passager transportés, et en rendant ces trajets gratuits ou à tarif réduit pour les passagers.

Chaque collectivité qui verse 1€ dans une campagne d'incitation reçoit 1€ de l'Etat.

Principales mesures



Une mobilisation du Fonds vert à hauteur de 50 M€ en 2023 pour soutenir les collectivités

Une mesure pour développer les politiques locales en faveur du covoiturage : infrastructures et services

Des enveloppes régionales sont remises aux préfets afin de cofinancer des projets d'aires, de lignes de covoiturage, de voies réservées, documents de planification, campagnes d'animation, et plateformes de mise en relation.

En 2023 : 300 collectivités ont déposé un dossier (264 acceptés)

Parmi les autres mesures



Une campagne nationale de **communication** à destination des passagers, conducteurs, entreprises et collectivités



Accompagner les **employeurs** dans leur politique covoiturage : Forfait mobilité durables, charte employeurs



Evaluer la pratique du covoiturage par une enquête annuelle et un ensemble d'études qualitatives disponible au sein de l'observatoire national du covoiturage



Administration exemplaire : expérimentations de dispositifs au soutien au covoiturage domicile travail, augmentation du forfait mobilité durables obligatoire.



Amélioration de **l'accès numérique aux offres** de covoiturage : open data aires, lignes, prix des trajets

Le covoiturage, une opportunité pour les employeurs - Zoom Com'



LE COVOITURAGE

UNE SOLUTION AVEC DES AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE

70% des déplacements domicile-travail sont réalisés avec des véhicules individuels et on estime à seulement **3%** la part du covoiturage quotidien.

UN AVANTAGE ...
pour votre marque employeur et votre politique RSE

Mettre en place le covoiturage vous permet :

> d'affirmer vos valeurs et votre engagement en faveur de la transition écologique en interne, auprès de vos futurs recrutés, et en externe, auprès de vos prospects, contre les merciaux. 18 millions d'actifs utilisent quotidiennement la voiture comme mode de transport pour aller travailler : encourager le covoiturage, c'est réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur les trajets domicile-travail et avoir un véritable impact sur la lutte contre le dérèglement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air ;

> d'élargir l'offre de mobilité disponible pour vos salariés et futures recrutés pour faciliter l'accès au lieu de travail, y compris sur des créneaux horaires non couverts par les transports en commun.

UN AVANTAGE ...
pour la sécurité et la qualité de vie au travail de vos salariés

Mettre en place le covoiturage vous permet :

> d'améliorer la sécurité de vos salariés sur les trajets domicile-travail : 70% des conducteurs affirment que le covoiturage les pousse à mieux respecter le code de la route* ;

> d'améliorer la cohésion au sein de votre entreprise à travers les moments de partage durant les trajets.

UN AVANTAGE ...
économique

Mettre en place le covoiturage vous permet :

> de bénéficier d'une exonération de cotisations sociales sur le versement du forfait mobilités durables, dans la limite de 800€ par an et par salarié ;

> de participer à l'augmentation du pouvoir d'achat de vos salariés : un salarié automobiliste qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement en alternance avec un voisin ou un collègue économise près de 2000 € chaque année.



Mesures concrètes à mettre en place dès aujourd'hui

- > S'engager en signant la charte d'engagement des entreprises en faveur du covoiturage : employeursprocovoiturage.ademo.fr
- > Mettre en relation les covoituteurs (conducteurs et passagers) en interne ou avec d'autres entreprises proches du site.
- > Mettre en place des campagnes de communication deux fois par an pour rappeler et prioriser les actions de l'employeur en faveur du covoiturage (PMD, partenariat avec une plateforme...). Toutes les informations sont disponibles sur covoiturage.ecologie.gouv.fr
- > Réserver des places de parking avantagées aux covoituteurs (à proximité du site).
- > Prévoir une solution de débarrasage en cas d'indisponibilité exceptionnelle d'un conducteur (exemple : autorisation de rentrer chez soi avec un véhicule d'entreprise)
- > Organiser le covoiturage pour les déplacements professionnels.

Comment intégrer le covoiturage dans la politique mobilité employeur de votre entreprise ?

- ✓ Obtenir l'aval et le soutien de la direction.
- ✓ Réaliser une enquête de mobilité interne pour identifier les problématiques de vos salariés.
- ✓ Identifier un référent mobilité pour assurer une continuité de l'action.
- ✓ Proposer des mesures concrètes et les mettre en place dans la durée.
- ✓ Communiquer !

*Etude de TNS Infrans pour ShellCar

Vidéos

Les employeurs se mobilisent pour le covoiturage

<https://www.youtube.com/watch?v=huZOBzbWkek>

Cocovoit :

<https://www.youtube.com/watch?v=U1QBSWjRzWY&t=180s>

https://www.youtube.com/watch?v=SLFOKq_4Mnw

<https://www.youtube.com/watch?v=Cee-Z83UX5A&t=28s>

<https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage>

Les employeurs se mobilisent - Charte d'engagement



Plan national covoiturage du quotidien

CHARTE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU COVOITURAGE DES SALARIÉS

4 engagements :

- 1/mettre en place le FMD ou un dispositif équivalent,
- 2/sensibiliser sur le sujet
- 3/mettre à disposition des solutions
- 4/évaluer

POUR S'ENGAGER :

EMPLOYEURS.COVOITURAGE@ADEME.FR

<https://employeursprocovoiturage.ademe.fr/>

Focus sur le Forfait mobilités durables (FMD)

Dispositif financier de soutien aux salariés du secteur privé et agents de services publics pour leurs déplacements domicile-travail en mobilité durable (vélo, covoiturage, EDPM...)

Dans le privé : facultatif, exonéré d'IR et cotisations jusqu'à **700€/an/salarié**

Dans le public : obligatoire dans les fonctions publiques d'Etat et hospitalière, et soumis à délibération dans les collectivités; exonéré d'IR jusqu'à **300€**

Dans les 2 cas, plafond d'exonération : jusqu'à 800€/an/employé en cas de cumul avec les transports collectifs

FAQ FMD : <https://www.ecologie.gouv.fr/faq-forfait-mobilites-durables-fmd>

Le **covoiturage** arrive en **2ème position** (ex aequo avec les transports en commun et après le vélo) comme mode de déplacement le plus sollicité par les entreprises et les bénéficiaires

36%



Retrouvez les résultats détaillés du baromètre FMD 2024 :

<https://www.francemobilites.fr/outils/ressources/resultats-du-barometre-forfait-mobilites-durables-fmd-edition-2024>



SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

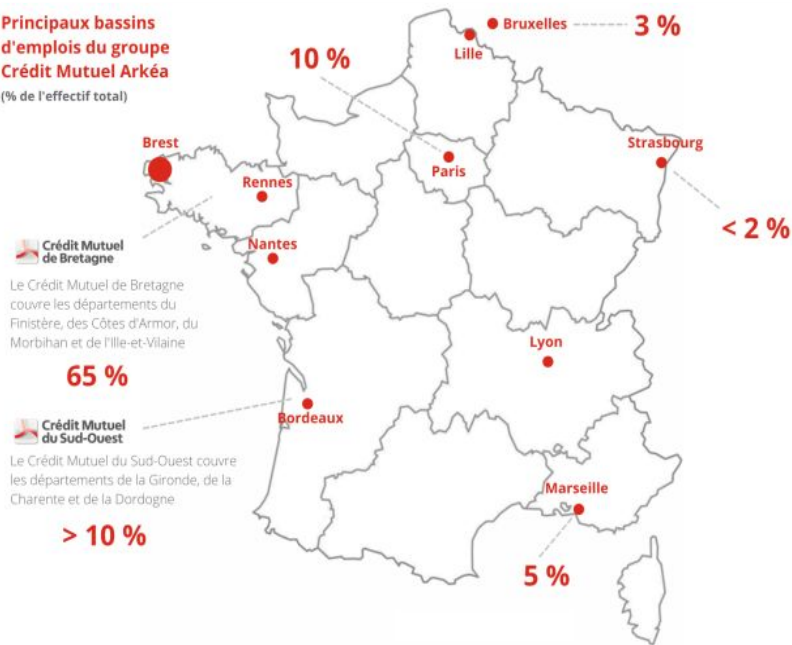
PRÉSENTATION CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

The background of the slide is a vibrant green with a pattern of wavy, overlapping lines that create a sense of movement and depth. The pattern is more pronounced on the right side and fades slightly towards the left.

**Qui est le Crédit
Mutuel Arkéa ?**

Crédit Mutuel Arkéa : quelques chiffres

Principaux bassins
d'emplois du groupe
Crédit Mutuel Arkéa
(% de l'effectif total)



Le **Crédit Mutuel Arkéa est un groupe de banque-assurance coopératif**. Il est constitué des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées.



5 millions de clients

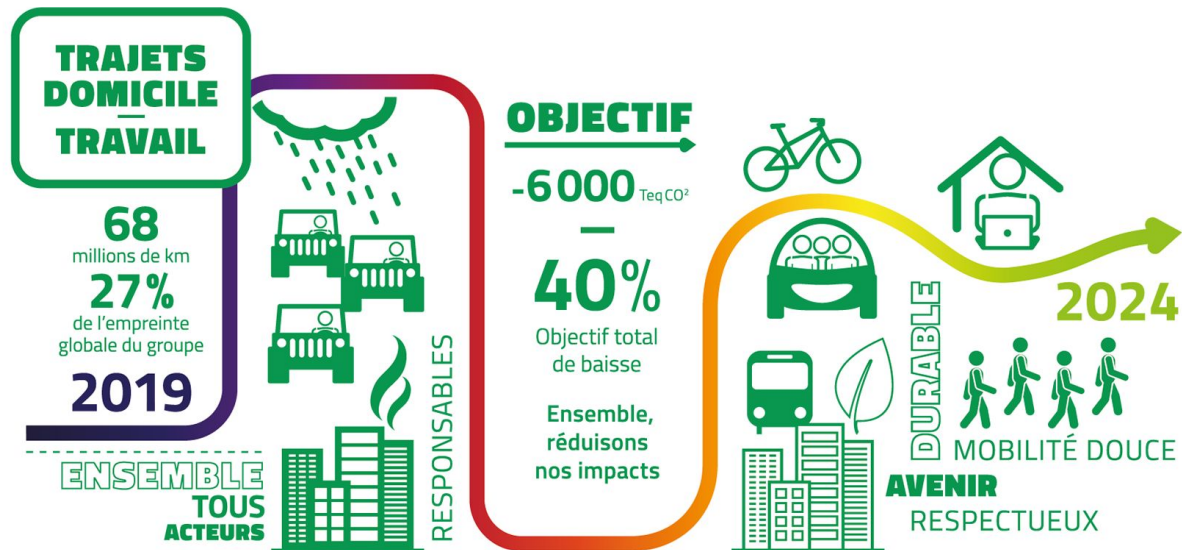


11 000 collaborateurs dans le Groupe
dont 3 000 en filiales



650 bâtiments

Les trajets domicile-travail



Crédit Mutuel
ARKEA

co₂acteur

Les plans de mobilité

Des PDM définis sur chaque site :

- Brest ;
- Rennes ;
- Pessac ;
- Angoulême ;
- ...

BOUGEZ MALIN
DES CONSEILS POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

MOBILITE CAMPUS BRESTOIS MOBILITE CMB MOBILITE ALTAIR
MOBILITE CHANTEPIE MOBILITE PESSAC MOBILITE ANGOULEME

Bienvenue sur le site Bougez malin
retrouvez ici des conseils et astuces pour se déplacer autrement.
Découvrez des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, plus vertueux et durables !

Grâce à la mobilité douce et durable vous pouvez :

- ☑ Réaliser des économies d'argent ⓪ Gagner du temps
- ♥ Rester en forme 🌱 Réduire votre empreinte carbone
- 👉 Rencontrer de nouveaux collègues

ACCUEIL GROUPE RH INFOS PRATIQUES COMMUNAUTÉS ANNUAIRE AIDE MALIN RECHERCHE

BOUGEZ MALIN
DES CONSEILS POUR SE DÉPLACER AUTREMENT
ALTAIR

COVOITURAGE TRANSPORTS EN COMMUN VÉLO VÉHICULES ÉLECTRIQUES

CONTENU HTML

COVOITURAGE **TRANSPORTS EN COMMUN** **VÉLOS** **VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

En savoir + En savoir + En savoir + En savoir +

Les plans de mobilité : Zoom covoiturage

🔍 Trouver un covoitureur ou proposer un trajet

Trouvez facilement votre covoitureur grâce à **BlablaCar Daily**, l'application pour covoiturage court et régulier. Et covoiturez entre collègues en renseignant le nom de l'entreprise !

💡 À savoir

Pour tous les **conducteurs** : une **économie** pouvant aller jusqu'à **220€ par mois**, non imposables.

Pour les **passagers** : les **4 premiers trajets sont offerts** par BlablaCar Daily. Un trajet coûte en moyenne 2€, vous permettant d'économiser tout en réduisant votre empreinte carbone.

Un **système de parrainage** permet de gagner **20€** en tant que parrain et 10€ en tant que filleul à chaque fois que vous parrainez un nouveau conducteur.

En prime, les covoitureurs assidus sont récompensés par un **bonus de 100€** au bout de 10 trajets réalisés en 3 mois.

Partenariat entre l'UES Arkade et BlablaCar Daily

▼ Voir le replay du webinar (19/09/2023)

Pour toute autre question concernant BlablaCar Daily, cliquez [ici](#) pour retrouver leur FAQ !

Le covoiturage, de nombreux avantages

- 🌱 Je réduis mon empreinte carbone
- 👛 Je fais des économies en partageant les frais
- 👤 Je rencontre de nouveaux collègues
- 🏆 Je suis récompensé par l'entreprise grâce au forfait mobilité durable

🚗 Et en cas d'urgence, comment rentrer ?

Pas de panique, c'est à ce moment qu'intervient notre garantie retour !

Deux solutions s'offrent à vous :

1. Emprunter un des trois véhicules disponibles sur le campus en libre-service. Vous pouvez les réserver simplement via Google Agenda. La procédure est à retrouver [ici](#).
2. Rentrer en taxi ou Uber et transmettre un justificatif pour une demande de remboursement. Attention, pour cela, il faut l'accord préalable du responsable hiérarchique.

🛡️ UNE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE EN CAS D'ANNULATION DU COVOITURAGE RETOUR : CELLE DE BLABLACAR DAILY

Vous pouvez être éligible à cette garantie si vous avez effectué votre trajet 'aller' sur BlablaCar Daily, que votre conducteur avait accepté l'invitation mais l'a annulé dans les 12h précédant l'heure de départ initialement convenue.

Dans ce cas, il vous suffit de contacter un taxi, puis d'envoyer la facture par mail à BlablaCar Daily. Vous pourrez être remboursé jusqu'à 50€.

🚗 Des places de parking réservées

Lorsque vous covoiturez, vous avez la possibilité d'utiliser les **parkings dédiés aux covoitureurs**, proposés sur les 3 bâtiments du campus, afin de faciliter la prise en charge des passagers.

Les parkings doivent être utilisés par les véhicules munis du **macaron 'covoiturage'** lors de covoiturage effectif et non lors de déplacements individuels.

📍 Où sont situés les parkings covoiturage ?

- A Xanadu : près des parkings visiteurs, en sous-sol et sur le parking nord
- Au Pôle tertiaire : près des parkings visiteurs et en sous-sol
- A Mirabeau : dans l'allée la plus proche de l'entrée des salariés

▼ Plan des parkings covoiturage

💡 À SAVOIR

L'entreprise prend en charge les trajets domicile-travail effectués en covoiturage à raison de **5€ par aller-retour** pour un minimum de 12 trajets effectués par trimestre et jusqu'à **500€ par an**.

Pour recevoir un **macaron 'covoiturage'**, contactez : bougezmalin@arkea.com

Le forfait Mobilités durables hors filiales

Moyens de transport

- le “cycle” personnel (mécanique ou à assistance électrique)
- la trottinette (électrique ou non), gyropodes et engins de déplacement motorisé ou non ;
- le covoiturage en tant que conducteur ou deux-roues motorisés), à l'exclusion d'un véhicule de fonction par le conducteur ;
- la location ou la mise à disposition en libre service des cyclomoteurs, motocyclettes, vélos électriques ou non.

Montants pris en charge

- 5 € par trajet ;
- 500 € maximum par an et par salarié ;
- Cumulable avec la participation à l'abonnement de transport en commun dans la limite d'un plafond de 600 € annuel.

Résultats

10 % des salariés déclarant en 2023

166 ont atteint le plafond de 500 € , soit environ 10 %

Conditions d'attribution

Pour pouvoir prétendre au forfait mobilités durables, les salariés doivent utiliser un moyen de transport visé dans l'accord, dans les **conditions cumulatives** suivantes :

- le trajet résidence habituelle-lieu de travail doit représenter au **minimum 2 km aller-retour** ;
- la réalisation d'un minimum de **12 trajets A/R par trimestre**.

The background of the slide is a vibrant green color with a pattern of wavy, horizontal lines that create a sense of movement and depth. The pattern is more pronounced on the right side of the slide.

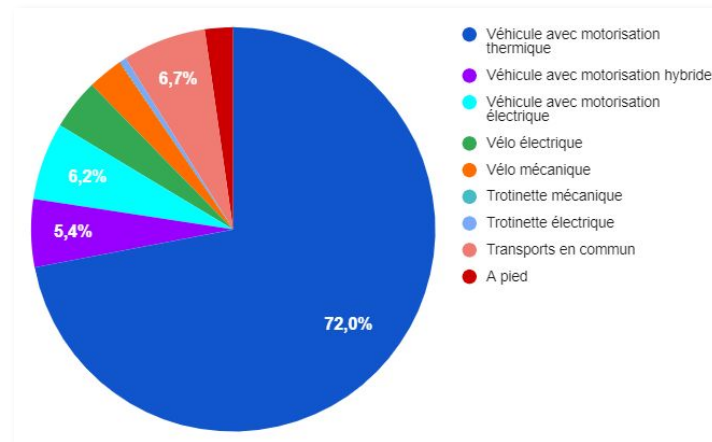
Focus sur le covoiturage

Questionnaire sur la mobilité

Plus de 3 500 réponses au questionnaire sur 7 000 salariés interrogés, soit un taux de réponse de 50,4 %.

Baisse significative du nombre de salariés utilisant leur **véhicule thermique** comme moyen de transport principal : -11,6 %

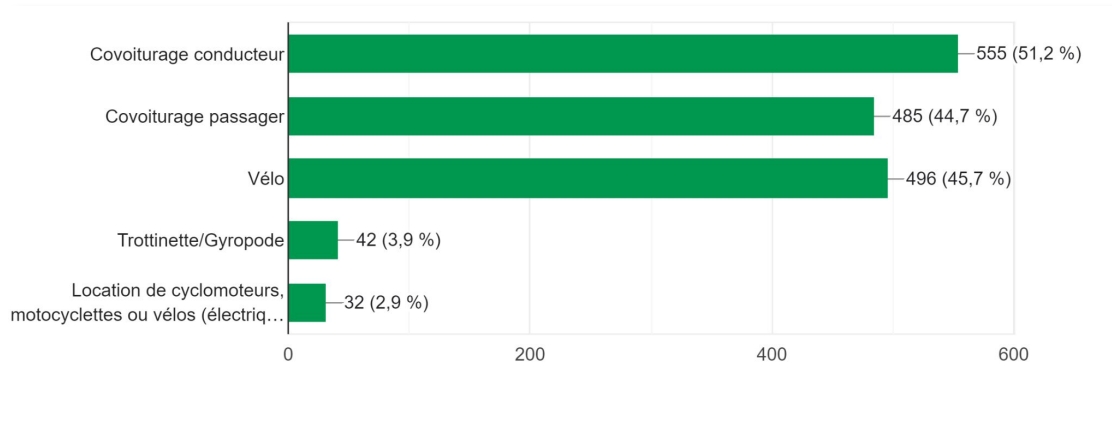
- Pour 6,9 % des salariés, c'est le **vélo électrique ou mécanique** (contre 3,7 % en 2021).
- Pour 6,7 %, ce sont les **transports en commun** (contre 3,4 % en 2021).
- 2,3 % viennent majoritairement **à pied** au travail (contre 1,6 % en 2021).



Décembre 2023

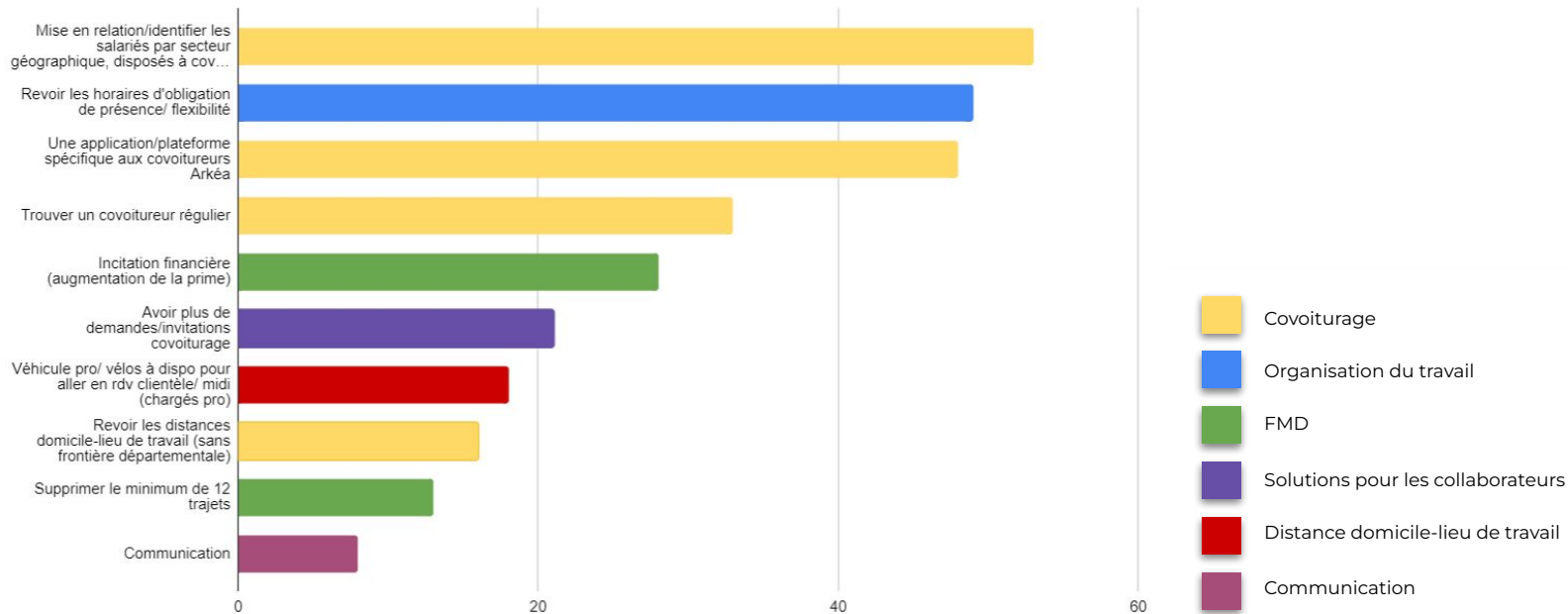
Le forfait Mobilités durables

Quel moyen de transport ?



Les attentes des collaborateurs

Quelles améliorations vous sembleraient nécessaires pour vous inciter à covoiturer ?



The background of the slide is a vibrant green with a pattern of wavy, overlapping lines that create a sense of movement and depth. The pattern is more pronounced on the right side and fades slightly towards the left.

Le *Speed Dating* du covoiturage

Le *Speed Dating* du covoiturage sur le site de Brest

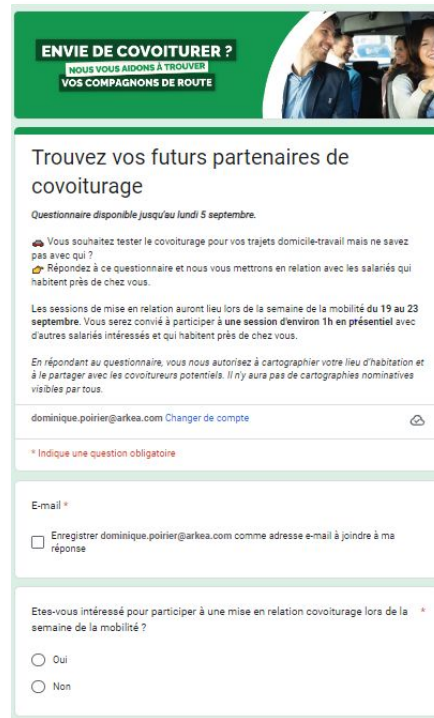
Deux sessions :

Du 19 au 23 septembre 2022 : 300 inscrits

Du 18 au 22 septembre 2023 : 140 inscrits

Organisation et déroulement

- **Étape 1 : inscription**
- Communication par mail avec un **formulaire d'inscription**
- Début juillet + 2 relances (en août et début septembre)



ENVIE DE COVOITURER ?
NOUS VOUS AIDONS À TROUVER
VOS COMPAGNONS DE ROUTE

Trouvez vos futurs partenaires de covoiturage

Questionnaire disponible jusqu'au lundi 5 septembre.

Vous souhaitez tester le covoiturage pour vos trajets domicile-travail mais ne savez pas avec qui ?
Répondez à ce questionnaire et nous vous mettrons en relation avec les salariés qui habitent près de chez vous.

Les sessions de mise en relation auront lieu lors de la semaine de la mobilité du 19 au 23 septembre. Vous serez convié à participer à une session d'environ 1h en présentiel avec d'autres salariés intéressés et qui habitent près de chez vous.

En répondant au questionnaire, vous nous autorisez à cartographier votre lieu d'habitation et à le partager avec les covoitureurs potentiels. Il n'y aura pas de cartographies nominatives visibles par tous.

dominique.poirier@arkea.com [Changer de compte](#)

* Indique une question obligatoire

E-mail *

Enregistrer dominique.poirier@arkea.com comme adresse e-mail à joindre à ma réponse

Etes-vous intéressé pour participer à une mise en relation covoiturage lors de la semaine de la mobilité ? *

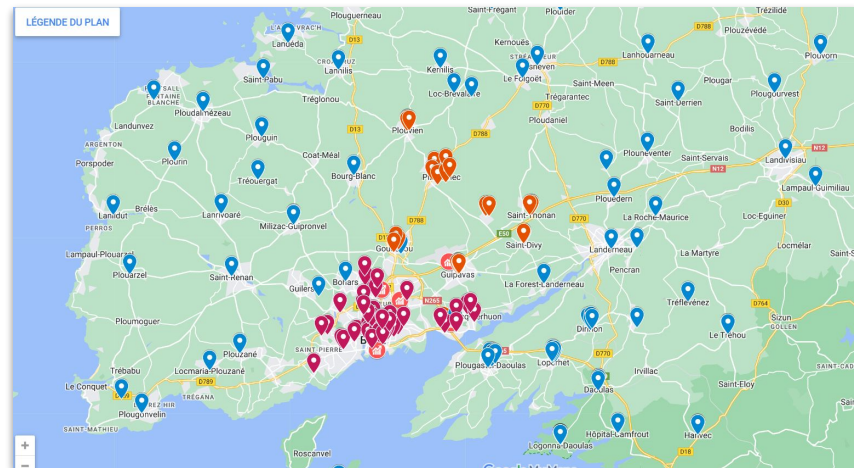
Oui

Non

- La commune ;
- le code postal ;
- conducteur/passager/les deux ;
- nombre de jours envisagés par semaine ;
- sur quelles journées.

Le *Speed Dating* du covoiturage sur le site de Brest

- **Étape 2 : cartographie**
- Création de sous-groupes parmi les inscrits, en fonction de la commune d'habitation et de l'itinéraire pour rejoindre le site.



Le *Speed Dating* du covoiturage sur le site de Brest

- **Étape 3 : organisation du *Speed Dating* et invitation**

- Création d'un **fichier** avec les informations du formulaire ;
- invitation à une **rencontre** par groupe sur la pause méridienne pendant la semaine de la mobilité ;
- **partage du fichier** avec informations complémentaires à renseigner : bâtiment/lieu de travail, horaires d'arrivée et de départ, remarques ;
- incitation à prendre connaissance du fichier et à présélectionner les participants.

- **Étape 4 : *Speed Dating***

- Accueil des participants avec **remise d'un badge** avec leur nom et prénom ;
- Mise à disposition du **fichier** du groupe en papier ;
- **Accompagner la mise en relation** des participants ;
- Rappel du **forfait mobilité durable** et **Blablacar Daily**.



The background of the slide is a vibrant green with a pattern of wavy, overlapping lines that create a sense of movement and depth. The pattern is more pronounced on the right side and fades slightly towards the left.

Retour d'expérience

2 sessions : 2022 : 300 participants - 2023 : 140 participants



Questionnaire de satisfaction

taux de participation : 30%



Avez-vous trouvé des covoitureurs ?

20% participants ont trouvé au moins un covoitureur

2,1 covoitureurs trouvés en moyenne

1,9 trajets effectués par semaine en moyenne



Rencontres physiques

42 répondants ont participé à la rencontre physique



Si oui, comment ?

28 ont trouvé grâce à la rencontre physique

32 ont trouvé grâce au Google Sheet



Si non, pourquoi ?

7 car itinéraire incompatible

23 car horaires/jours incompatibles

2 sessions en 2022 et 2023



Commentaires

Les +

- Utile, pratique, efficace
- Organisation
- Bon complément au fichier Google Sheet
- Rappel sur le FMD

Les -

- Nombre de participants
- Invitation envoyée tardivement (1 semaine)



Bilan global

90 %

très
satisfaits
OU
satisfaits



97%

En faveur
d'une
nouvelle
édition

En complément Blablacar daily

Données  Blablacar Daily

Aujourd'hui, nous sommes à 7 mois de partenariat effectifs

	Période Novembre 2022 → Mai 2023	Période Juin 2023 → Décembre 2023
 Covoitureurs conducteurs	366	482
 Covoitureurs passagers	196	329

*chiffres UES

- Le partenariat a eu un réel **effet positif** sur le nombre de covoitureurs au sein de l'UES :

+32 % de covoitureurs conducteurs

+68% de covoitureurs passagers

- mais seuls **40 % des déclarants du FMD** sont inscrits sur la plateforme Blablacar Daily

The background of the slide is a vibrant green color with a pattern of wavy, parallel lines that create a sense of movement and depth. The lines are slightly curved and vary in intensity, giving the background a textured, almost liquid appearance. The pattern is most prominent on the right side of the slide, where it meets a white triangular shape that points towards the center.

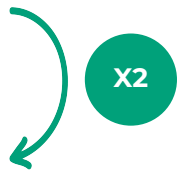
En conclusion

Pour conclure

Deux approches virtuelles et présentes qui, **ensemble**, répondent à des besoins différents, mais se complètent.

Le covoiturage a permis :

- en 2022 : **700 000 km** évités
- en 2023 : **1 500 000 km** évités



pour une part modale de **2 %**.



Questions - Réponses



**Merci pour votre
attention!**

SMD

SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

MERCI !

Donnez-nous votre avis sur
cette webconférence





SOMMET VIRTUEL DE LA
MOBILITÉ DURABLE

Du 18 au 29 mars 2024

<https://sometvirtuelmobilite.com/>

Un événement 100%
en ligne co-porté par



Association des
Professionnels en
Conseil Climat Énergie
et Environnement

